DLP-4-9-90004687
ISSN 0992 9924

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

®

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Viticulture
Bas-Vivarais

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel : 160 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 14 - 31 Août 1990

VITICULTEURS, RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI DES PRODUITS AVANT LES VENDANGES

Flash BOTRYTIS sur cépages tardifs

Les pluies relevées entre le 25 et le 27 Août, peu abondantes en général, n'ont pas fait augmenté sensiblement la pression de la maladie.

Par contre, celles relevées le 30, et surtout le 31 Août, partout où elles ont dépassé 20 à 25 mm d'eau ont pu provoquer des éclatements de baies, où s'installe le Botrytis.

Il pourra être préférable, dans certains cas, compte tenu de cette situation, d'avancer les vendanges.

Sur cépages récoltés après la mi-septembre, toujours dans cette situation, vous pouvez encore appliquer **dès réception** un produit cuprique de préférence sous forme de **Bouillie Bordelaise**.

P375

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD